## ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par les Nations Unies en 2000, aucun ne vise directement l'énergie; en revanche, pour la quasi-totalité d'entre eux – qu'il s'agisse d'éliminer la pauvreté et la faim, d'assurer une éducation pour tous ou d'améliorer la santé – progrès rime avec accessibilité accrue à l'énergie moderne. Treize ans plus tard, l'énergie bénéficie d'une attention plus soutenue. La date butoir pour la réalisation des OMD a été fixée à 2015. En 2012, l'ONU, désireuse d'orienter l'appui au développement durable après 2015, a entamé des discussions en vue de la mise en place d'objectifs en la matière. Le document final adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (également connue sous le nom de Rio+20), intitulé L'avenir que nous voulons, place l'énergie au centre des priorités : « Nous savons que l'énergie joue un rôle capital dans le développement étant donné que l'accès à des services énergétiques modernes et durables aide à lutter contre la pauvreté, à sauver des vies, à améliorer la santé et à subvenir aux besoins fondamentaux de l'être humain ».

Le nucléaire est en avance sur d'autres technologies énergétiques lorsqu'il s'agit « d'internaliser » l'ensemble des coûts externes, de la sûreté au stockage définitif en passant par le déclassement.

Dans un rapport publié en 1987 et intitulé Notre avenir à tous, la Commission Brundtland\* définit le développement durable comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », et cette définition fondatrice reste applicable à ce jour.

Le rôle du nucléaire dans le développement durable a fait l'objet de discussions approfondies lors de la neuvième session de la Commission des Nations Unies sur le développement durable en 2001. Si les pays avaient des vues différentes s'agissant du rôle de cette source d'énergie dans la mise en place de stratégies de développement durable, ils s'accordaient à dire que le choix de l'énergie nucléaire leur incombait.

Ceux qui considèrent que le nucléaire n'est pas compatible avec le développement durable mettent en exergue les risques d'accident nucléaire et l'absence à ce jour de site de stockage définitif pour les déchets nucléaires de haute

Ceux qui, au contraire, estiment que cette source d'énergie fait partie intégrante du développement durable rétorquent que la définition qu'a donnée la Commission Brundtland du développement durable insiste sur la mise en valeur des ressources et la diversification des options – elle ne les exclut pas. Le nucléaire élargit la

palette des ressources en permettant d'utiliser l'uranium à des fins de production. Il réduit les émissions nocives et accroît l'approvisionnement en électricité. Il développe le capital technologique et humain. Enfin, il est en avance sur d'autres technologies énergétiques lorsqu'il s'agit « d'internaliser » l'ensemble des coûts externes, de la sûreté au stockage définitif en passant par le déclassement. « Internaliser » les coûts signifie inclure pour l'essentiel ceux de toutes ces activités dans le prix de l'électricité d'origine nucléaire payé par l'utilisateur. Ainsi, si les coûts environnementaux consécutifs à l'utilisation de combustibles fossiles étaient « internalisés », ils provoqueraient une augmentation importante du prix de l'électricité produite par ce biais.

Les gouvernements doivent prendre en considération les avantages relatifs des différentes solutions et un débat public doit être engagé sur ce sujet.

La première tâche qu'on attribue souvent au développement durable est de fournir de l'énergie, principalement de l'électricité, à un cinquième de la population mondiale, qui en est démuni. « Pour les populations pauvres vivant en milieu rural, les efforts se concentrent sur une utilisation optimale des technologies d'énergie renouvelable opérationnelles dans les zones reculées, non connectées au réseau électrique », nous dit Alan McDonald, expert de l'AIEA en planification énergétique. « Pour répondre aux besoins des personnes démunies vivant en milieu urbain et des mégapoles en expansion, la solution proposée doit viser une production importante et centralisée d'électricité, afin de répondre à une demande qui est elle aussi importante et centralisée. Les centrales nucléaires contribuent à la satisfaire cette demande en fournissant de manière constante de grandes quantités d'électricité. De plus, à mesure que les pays développent leur réseau électrique afin de connecter ceux qui ne le sont pas et d'étendre l'accès à l'électricité, les bénéfices d'une production constante et en grande quantité d'électricité se multiplieront », conclut M. McDonald.

\*La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, créée en vertu de la résolution 38/161 de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1983, était chargée de proposer des stratégies environnementales à long terme permettant un développement durable. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, avait demandé au Premier ministre norvégien de l'époque, Gro Harlem Brundtland, de présider cette commission, souvent appelée « Commission Brundtland ».